



## Conseil communautaire

Du vendredi 26 février 2016 à 14H30

À la Maison de l'Intercommunalité

### Compte rendu de séance

---

L'an deux mille seize, le vingt six février, le Conseil de communauté de communes du massif du Vercors s'est assemblé en session ordinaire, à Villard de Lans, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Pierre BUISSON.

Étaient présents : Hubert ARNAUD, Véronique BEAUDOING, Laurence BORGRAEVE, Pierre BUISSON, Chantal CARLIOZ, Serge CHALIER, Guy CHARRON, Stéphane FALCO, Thierry GAMOT, Franck GIRARD, Jean-Paul GOUTTENOIRE, Michaël KRAEMER, Luc MAGNIN, Nicole MATER, Jacques MONTEL, Pascale MORETTI, Catherine SCHULD et Gabriel TATIN

Étaient excusés : Isabelle COLLAJET (pouvoir à Hubert ARNAUD), Claude FERRADOU (pouvoir à Chantal CARLIOZ), Patrick GONDRAND, Thomas GUILLET, André GUILLOT (pouvoir à Catherine SCHULD), Véronique RIONDET (pouvoir à Michaël KRAEMER), Françoise ROUGE (pouvoir à Guy CHARRON) et Jean-Paul UZEL

Monsieur Michaël KRAEMER est désigné comme secrétaire de séance

---

#### 1. Approbation du compte-rendu de la séance précédente

#### 2. Décision du Président dans le cadre de ses délégations

Décision n° 01/16 : attribution du marché pour la réorganisation et l'optimisation de deux structures de réemploi du territoire - Attribution du marché à l'entreprise CAP3C SARL pour un montant de 12 600 € HT.

#### 3. Présentation du bilan d'activités 2015 et des perspectives 2016 de Vercors Tourisme

Le Président et la Directrice de l'association sont venus présenter le bilan des actions menées en 2015 et les projets pour l'année à venir.

Franck Gautier rappelle que Vercors Tourisme mène ses actions et missions « régaliennes » selon les thématiques en collaboration avec les OT, les mairies et la CCMV.

Valérie Janet présente le bilan avec notamment les relations presse, le numérique, l'événementiel, les filières, les plans média, la promotion des équipements intercommunaux et la production d'images (document de présentation en annexe).

Elle rappelle notamment la fréquentation mesurée sur les principaux tronçons de la ViaVercors de 40 000 usagers entre juin et octobre 2015. Le bilan chiffré de l'espace biathlon ski roue montre que cet équipement est une offre innovante qui a généré pour la saison dernière 2 200 nuitées sur le territoire de la CCMV.

Deux budgets prévisionnels distincts ont été présentés pour les actions portant sur le territoire de la CCMV d'une part et pour les actions menées pour Inspiration Vercors à l'échelle du Massif, d'autre part.

S'agissant des moyens humains mobilisés, Franck Gautier rappelle que le demi poste en renfort de l'équipe de Vercors Tourisme a été mutualisé avec l'équipe de l'OT d'Autrans. Vercors Tourisme propose pour 2016 de continuer à mobiliser ce renfort à mi-temps maintenant bien intégré à l'équipe. Enfin, il explique que dans le cadre des actions Inspiration Vercors confiées par le collectif à l'échelle du PNRV à Vercors Tourisme, un nouveau poste sera recruté dès que les financements dans le cadre du POIA auront été validés (ainsi que les financements apportés par les EPCI).

Pierre Buisson précise que le POIA2 prévoit des financements pour un programme d'actions de communication Inspiration Vercors sur 3 ans. Au-delà de ces 3 ans, soit il y a un engagement fort des EPCI pour porter la démarche ensemble et assurer sa pérennité, soit ça aura été un coup d'épée dans l'eau. Il rappelle qu'il a demandé un engagement fort des EPCI mais que c'est loin d'être acquis aujourd'hui.

Franck Gautier explique qu'il croit fortement au potentiel d'Inspiration Vercors mais qu'il reste prudent pour ne rien engager tant que Vercors Tourisme n'aura pas une visibilité suffisante. Pour une réelle transparence, il a souhaité bien distinguer un budget 4 Montagnes/CCMV et un budget Inspiration Vercors.

Pierre Buisson réaffirme que Vercors Tourisme est le bras armé de la CCMV sur les actions de promotion et de communication et doit le rester tant que la démarche Inspiration Vercors n'est pas pérenne. Le jour où un nouveau modèle économique assurera la pérennité d'Inspiration Vercors, alors il ne sera plus nécessaire de maintenir plusieurs structures.

Valérie Janet et Franck Gautier posent la question du rôle aujourd'hui de Vercors Tourisme au niveau des 4 Montagnes et souhaitent savoir comment la CCMV entend réaffirmer sa compétence de promotion touristique.

Franck Gautier explique que Vercors Tourisme est composé à parts égales d'élus et de socio-professionnels avec un financement de la CCMV de 85 % des recettes de l'association. Après 27 années d'existence, l'association est ouverte à une remise à plat mais attention à ne pas balayer trop rapidement ce qui a été construit au cours de toutes ces années. Il estime que pour le moment, la stratégie menée à l'échelle des 4 Montagnes doit se poursuivre. Il souhaite qu'une rencontre soit organisée entre Vercors Tourisme, les OT et les élus pour clarifier la situation actuelle et pouvoir travailler plus sereinement.

Guy Charron pense qu'il faut bien une stratégie à l'échelle des 4 Montagnes et qu'il y a encore des progrès à faire.

Serge Chalier ajoute que pour lui il faut bien deux niveaux qui se nourrissent et se complètent.

Thierry Gamot rappelle que pour France Montagne par exemple, le Vercors est une marque incontournable mais qu'il y a bien Deux niveaux complémentaires dont les forces s'additionnent. Il existe une personnalité du Vercors 4 Montagnes avec des produits et offres spécifiques comme le produit neige.

Chantal Carlioz explique qu'il faut considérer le client avant tout et pour lui, c'est le Vercors qui compte. Vercors Tourisme, Inspiration Vercors... c'est du back office qui doit atteindre l'excellence. Il faut distinguer l'organisation de la stratégie au sein de laquelle la promotion du Vercors doit être l'objectif principal. Comment atteindre actuellement l'efficacité alors que les 4 Montagnes n'ont pas vocation à financer tout le Vercors. Dans le cadre des financements européens du POIA2, elle rappelle le travail qui va s'engager pour améliorer l'organisation avec cet objectif d'efficacité. Elle rappelle que c'est un signal fort pour les partenaires financeurs. Elle explique que l'Isère a la même problématique et cherche à développer une image plus globale pour créer une forte cohérence. Elle ajoute que le Vercors est déjà reconnu mais doit aujourd'hui développer une stratégie commerciale internationale et de diversification en définissant clairement une stratégie Vercors. Elle ajoute enfin que la diversité des acteurs doit devenir une force.

Pierre Buisson rappelle que c'est le deuxième programme POIA qui démarre et qu'il ne faut pas passer à côté de cette opportunité de faire aboutir le travail engagé sur le premier programme. Il n'y aura pas d'autre possibilité. Il rappelle que n'ayant toujours pas d'engagement des autres EPCI dans la démarche au-delà de l'année en cours, il pense qu'il faut préserver l'outil de travail qu'est Vercors Tourisme et réaffirmer la position de la CCMV notamment pour définir les moyens que la CCMV entend allouer à Vercors Tourisme pour l'année 2016.

Chantal Carlioz rappelle que des financements du POIA sont mobilisés pour définir au travers d'une animation portée par le PNRV, un modèle économique pour Inspiration Vercors et poursuivre l'étude d'organisation touristique de la CCMV et du devenir de Vercors Tourisme dans le cadre de ces scénarios en 2016.

Thierry Gamot souligne le travail remarquable effectué par Vercors Tourisme. Il estime qu'il doit se poursuivre.

Actuellement, sur les supports de communication, coexistent le logo Inspiration Vercors et le timbre Vercors Tourisme. Pierre Buisson estime que le jour où l'organisation massif sera définitive et pérenne, le choix sera facile ; pour le moment, c'est le timbre Vercors Tourisme qui doit être utilisé.

Jean-Paul Gouttenoire salue également la qualité du travail réalisé par une petite équipe de 3,2 ETP. Le travail porté depuis 28 ans ne doit en aucun cas être détruit aujourd'hui. Les 4 Montagnes ont toujours été locomotive en matière de tourisme. Les autres secteurs suivront s'ils le souhaitent.

Michaël Kraemer complimente à son tour le travail de Vercors Tourisme. Il lui paraît important de s'appuyer sur les bases solides ainsi construites pour aller de l'avant aujourd'hui. Le Vercors est une marque qui fonctionne ; pour preuve : les clients de cet hiver sont satisfaits malgré les conditions climatiques.

Luc Magnin salue lui aussi le travail mené par Vercors Tourisme. Il ajoute que pour améliorer la promotion, il faut développer des outils pour avoir des retours sur la fréquentation. Il souligne l'objectif d'Inspiration Vercors de s'emparer des marchés étrangers qui constitue un axe de progression pour le Vercors.

Franck Gauthier explique que depuis le POIA1 où la stratégie n'était pas clairement identifiée, Vercors Tourisme a proposé de positionner Inspiration Vercors sur les marchés étrangers alors que cela ne correspondait pas à la vision des autres secteurs.

Luc Magnin estime que les 4 montagnes doivent assumer leur leadership dans le domaine des équipements touristiques et de l'hébergement et donner leur vision du territoire.

Pierre Buisson souhaite que les autres secteurs s'engagent plus fermement à participer à une promotion touristique globale de manière durable aux côtés des 4 Montagnes.

Franck Gautier explique que c'est le travail qu'a engagé Vercors Tourisme vis à vis des autres secteurs à travers la co-animation de la démarche.

Valériane Janet explique ensuite que ce fonctionnement permet ainsi que les plans d'actions soient concertés au sein du collectif. D'autre part, elle rappelle qu'Inspiration Vercors n'intervient que sur le hors neige.

En conclusion, Pierre Buisson, avec l'accord unanime de l'assemblée, réaffirme le soutien de la CCMV à Vercors Tourisme, à son logo et demande à la commission finances de reconduire une subvention à l'association conformément à la demande présentée en séance.

#### **4. Présentation du schéma de mutualisation**

La loi de Réforme des Collectivités Territoriales de 2010 a rendu obligatoire la réalisation d'un schéma de mutualisation de services entre l'Établissement public de coopération intercommunale et ses communes membres « dans l'année qui suit chaque renouvellement général des conseils municipaux ».

La CCMV a engagé cette démarche en 2014 et les groupes de travail respectifs ont pu, grâce aux pistes de réflexions dégagées lors des rencontres avec chaque commune, proposer des actions concrètes de mise en œuvre. Ce travail collaboratif a été mené en concertation avec l'ensemble des communes, des élus et techniciens concernés. Il en résulte un rapport de

mutualisation des services retraçant le diagnostic effectué sur le territoire, la définition des actions par priorité, l'élaboration, le pilotage et la mise en œuvre des mutualisations. L'évaluation annuelle donnera ensuite la possibilité de définir chaque année les axes de travail et la progression de la mutualisation du bloc communal en fonction des actualités législatives et locales. Il est proposé au Conseil communautaire d'approuver le rapport de mutualisation et de le proposer aux communes.  
**Ce point est reporté à un prochain Conseil communautaire.**

## **5. Présentation du Rapport d'orientations budgétaires 2016**

Le Débat d'orientations budgétaires (DOB) permet au Conseil communautaire d'être informé de l'évolution de la situation financière de la collectivité, de débattre des orientations budgétaires, des engagements pluriannuels envisagés, de la structure, de la gestion de la dette et de présenter les perspectives 2016 et 2017.

Depuis la loi NOTRe du 7 août 2015, le DOB a évolué vers le Rapport d'orientations budgétaires (ROB). Ce rapport, présenté par l'exécutif, doit donner lieu à un débat, dont il sera pris acte par une délibération spécifique (cette délibération n'étant pas demandé auparavant). De plus, lorsqu'un site internet existe, le rapport, après adoption par l'organe délibérant, doit être mis en ligne. Enfin, pour les EPCI de plus de 10 000 habitants, le rapport doit préciser l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel et des effectifs.

Ce document a été envoyé au Conseil communautaire après examen par la commission finances du 23 février et a été présenté en séance pour servir de base au Rapport d'orientations budgétaires pour cette année 2016 qui verra la finalisation des projets importants menés les années précédentes (ViaVercors, Très haut débit, boucle ski roues) et la montée en puissance des nouvelles compétences acquises ou en cours de réflexion (PLUi, aménagement Zones d'activités économiques, extension de Vercors Lait, crèches, réorganisation touristique, etc...).

**Après différents échanges sur les points présentés, le Conseil communautaire prend acte de ces éléments de préparation des budgets 2016. Le Rapport d'orientations budgétaires sera transmis aux communes pour information.**

## **6. Indemnités de conseil au profit des comptables public pour l'année 2015**

Outre leurs fonctions de comptables assignataires, les comptables du Trésor Public peuvent fournir personnellement une aide technique aux collectivités territoriales et à leurs groupements, dans les conditions prévues par l'arrêté ministériel du 16 décembre 1983 modifié.

Les comptables publics peuvent ainsi fournir des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable, notamment dans les domaines relatifs à l'établissement des documents budgétaires et comptables, la gestion financière, l'analyse budgétaire, fiscale, financière et de trésorerie et la gestion économique. En particulier pour les actions en faveur du développement économique et de l'aide aux entreprises, la mise en œuvre des réglementations économiques, budgétaires et financières.

Ces prestations ont un caractère facultatif. Elles donnent lieu au versement, par la commune ou l'établissement public intéressé, d'une indemnité dite « indemnité de conseil ». Le taux de cette indemnité est fixé par délibération et s'applique sur un montant d'indemnité établi au pro-rata d'une moyenne annuelle des dépenses sur les trois derniers exercices.

Il est ainsi proposé de fixer le taux de l'indemnité de conseil au comptable public à 100 %.

Cela porterait donc l'indemnité versée au titre de 240 jours de l'année 2015 à 928,78 € brut pour Mme Christine DIEZ et 464,39 € brut pour M. Laurent RESTOUEIX au titre de 120 jours de l'année 2015, pour une moyenne annuelle de dépenses de 10 654 064 €.

**Les indemnités de conseil au profit des comptables publics pour l'année 2015 sont approuvées.**

## **7. Création d'une commission Attractivité développement et aménagement : composition, rôle et fonctionnement**

Suite à la décision de restructurer les moyens de la CCMV au sein d'un service « Attractivité, développement et aménagement » (SADA), il est proposé de constituer une commission chargée de piloter les réflexions et les actions transversales aux domaines de l'économie, du tourisme et de l'aménagement.

Ainsi cette commission aurait pour rôle de :

- définir une stratégie transversale en lien avec le travail des commissions économie, tourisme et aménagement et des comités de pilotage (FISAC, CDDRA, Leader, POIA...),
- définir l'organisation du service attractivité, développement et aménagement,
- engager un plan d'actions en faveur de l'attractivité du territoire en lien avec la démarche Inspiration Vercors et avec les socio-professionnels du territoire.

Compte tenu du lien étroit à entretenir entre cette nouvelle commission et les commissions existantes, il est proposé la composition suivante : les vice-présidents de la CCMV et les membres élus communautaires des commissions économie, tourisme et aménagement. Cette commission sera présidée par Pierre BUISSON.

- Pierre BUISSON, Président

- Chantal CARLIOZ

- Serge CHALIER

- Guy CHARRON

- Isabelle COLLAVET

- Thierry GAMOT

- Franck GIRARD

- Jean-Paul GOUTTENOIRE

- Thomas GUILLET

- Michaël KRAEMER

- Luc MAGNIN

- Jacques MONTEL

**La création d'une commission « attractivité, développement et aménagement » est approuvée.**

#### **8. Avance de subvention à la Maison de l'emploi pour l'année 2016 et mise à disposition de temps de travail**

Suite à la demande de l'association et pour faire face aux échéances de début d'année, il est proposé d'attribuer une avance de subvention au titre de l'année 2016 d'un montant de 21 000 €.

**L'avance de subvention à la Maison de l'emploi pour l'année 2016 à hauteur de 21 000 € est approuvée.**

#### **9. Avance de subvention au Club des Ours de Villard de Lans pour l'année 2016**

Suite à la demande du Club des Ours et pour faire face aux échéances de début d'année, il est proposé d'attribuer une avance de subvention au titre de l'année 2016 à hauteur de 7 314 €.

**L'avance de subvention au Club des Ours de Villard de Lans pour l'année 2016 à hauteur de 7 314 € est approuvée.**

#### **10. Approbation du plan de financement et des modalités de fonctionnement pour la poursuite de l'étude de réorganisation touristique à l'échelle du massif dans le cadre du POIA 2**

Au vu du contexte territorial et législatif et suite aux orientations du programme POIA 2 en cours de finalisation à l'échelle du PNRV, le comité de pilotage du Schéma local de développement et d'organisation touristique (SLDOT) a pris acte de l'émergence d'un nouveau scénario prioritaire dans le cadre de sa réflexion sur l'organisation touristique des 4 montagnes : étudier quelle structure est pertinente pour la promotion touristique au niveau massif (étude portée par le PNRV) et quelle organisation pour les 4 Montagnes au sein de cette future structure (poursuite étude SLDOT CCMV).

Le POIA 2 offre ainsi une opportunité d'obtenir des financements et de mener ces deux études (à l'échelle massif et à l'échelle intercommunale) en lien étroit dans le cadre d'une convention « chef de file » à établir entre le PNRV et la CCMV. Cette convention prévoit les modalités du groupement de commande et de la répartition des financements du POIA.

Il est ainsi proposé d'approuver la poursuite de la réflexion sur l'organisation touristique de la CCMV dans le cadre de l'étude à engager au niveau du massif et de solliciter les financements correspondants selon le plan de financement suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Frais d'études	20 000 €	Subventions	
		- Europe 50 %	10 000 €
		- État FNADT 30 %	6 000 €
		- Autofinancement 20 %	4 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>20 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>20 000 €</b>

D'autre part, il est proposé d'autoriser le Président à signer la convention chef de file à établir entre le PNRV et la CCMV fixant les modalités de fonctionnement du groupement de commande, l'articulation entre les deux études et le versement des subventions.

**Le plan de financement et la convention prévoyant les modalités de fonctionnement pour la poursuite de l'étude de réorganisation touristique à l'échelle du Massif comprenant un volet sur le territoire des 4 Montagnes en maîtrise d'ouvrage de la CCMV pour un montant de 20 000 € de dépenses avec 80 % de subvention dans le cadre du POIA 2 sont approuvés.**

#### **11. Organisation et financement de la Fête du Bleu édition 2016**

La Fête du Bleu a lieu tous les deux ans sur notre territoire. Compte tenu de l'impossibilité de la Drôme à recevoir cet événement cette année, la commune d'Autrans-Méaudre en Vercors pourrait prendre en charge l'organisation de cette manifestation. Pour organiser cet événement, il est demandé au Conseil communautaire d'attribuer une subvention exceptionnelle au titre de l'édition 2016.

Pierre Buisson explique qu'il a fait cette proposition d'organisation pour 2016 pour que, compte tenu du contexte et après avoir obtenu l'accord des associations et bénévoles, cette manifestation perdure et en particulier la belle dynamique qui la caractérise.

A une question de Serge Chalié, Pierre Buisson explique que le PNRV s'est engagé sur un financement de 75 000 € pour cette édition ainsi que sur le soutien du SIVER et de l'APAP. Il rappelle que les dates fixées sont les 30 et 31 juillet.

**La participation de la CCMV à l'organisation de la Fête du bleu à hauteur de 10 000 € est approuvée. Cette subvention exceptionnelle sera inscrite au budget 2016 dans le cadre du vote de celui-ci au Conseil communautaire du 8 avril prochain.**

#### **12. Mise à jour de deux émetteurs TNT d'Engins et de Corrençon en Vercors**

Sur l'émetteur d'Engins, une intervention doit être prévue pour reconfigurer la station. Le coût de 300 € TTC est entièrement pris en charge par l'Agence nationale des fréquences (ANFR).

Sur l'émetteur de Corrençon en Vercors, la CCMV doit faire l'acquisition auprès du prestataire en charge de l'émetteur (TDF) du nouveau multiplex (R7) pour disposer de nouvelles chaînes (Chérie 25, HD1, L'Équipe 21, Numéro 23, RMC Découverte). Le coût est entièrement à la charge de la CCMV et le devis est actuellement en attente.

Il est ainsi proposé au Conseil communautaire de déclencher ces interventions et notamment d'attribuer une nouvelle fréquence pour le multiplex R7.

**Au vu de nouveaux éléments techniques, une éventuelle décision d'intervention est reportée à un prochain Conseil communautaire. En anticipation de cette possible intervention, une demande d'attribution d'une nouvelle fréquence pour le multiplex auprès du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) est approuvée.**

### **13. Acquisition d'une parcelle aux Jarrands à Villard de Lans**

Les services du Département de l'Isère ont proposé à la Communauté de communes du massif du Vercors, la vente d'une partie de la parcelle cadastrée B224 leur appartenant, d'une surface de 2 628 m<sup>2</sup>, située sur la commune de Villard de Lans dans la continuité de l'Ecosite du Vercors en direction du hameau « Les Jarrands ». Le Département souhaite conserver une bande de cette parcelle représentant 374 m<sup>2</sup> le long de la RD 531.

Dans le cadre des projets d'extension de la laiterie, de la reconstruction du bâtiment « Quai de transfert des déchets » et d'une recyclerie en amont de cette parcelle, cette acquisition permettrait, grâce à la réalisation de petits travaux de terrassement, de compenser les surfaces prises sur le lit majeur de « La Bourne » en cas de crues.

Les services des Domaines ont procédé aux estimations et le prix de vente a été fixé à 750 €. Dans sa délibération du 29 janvier 2016, le Département de l'Isère a autorisé la vente d'une partie de la parcelle B224 (représentant 2 628 m<sup>2</sup>), au profit de la CCMV.

Après division, la parcelle B224 sera constituée ainsi : la parcelle B897 proposée à la vente pour le compte de la Communauté de communes pour 2 628 m<sup>2</sup> et la parcelle B898 conservée par le Département pour 374 m<sup>2</sup>.

Les frais de géomètre et de l'acte administratif seront supportés par la Communauté de communes du massif du Vercors et le Département de l'Isère.

Il est ainsi proposé au Conseil communautaire d'acquérir une partie de la parcelle B224 pour une superficie de 2 628 m<sup>2</sup>, appartenant au Département de l'Isère, au prix de 750 €.

**L'acquisition d'une parcelle située aux Jarrands à Villard de Lans auprès du Conseil départemental de l'Isère est approuvée.**

### **14. Approbation de la demande de subvention dans le cadre du plan de relance du Conseil départemental de l'Isère**

En 2015, le nouvel exécutif du Conseil départemental de l'Isère a pris la décision de lancer un plan de relance de l'investissement de 100 millions d'euros afin de répondre à la crise économique et sociale que subit notre pays ainsi qu'à la baisse des dotations de l'État.

Le premier volet de ce plan de relance a apporté un appui renforcé aux projets des communes et intercommunalités qui ont lancé leurs travaux durant le deuxième trimestre 2015. La mobilisation exceptionnelle des collectivités du département s'est traduite par la mise en chantier dans cette période de 630 opérations. Conformément à l'engagement pris, le Conseil départemental aura versé en 2015 un montant de bonus de l'ordre de 9 millions d'euros à ces opérations en plus des subventions qui leur étaient déjà acquises.

Le Département a lancé le second volet de ce plan sous la forme d'un appel à projets, doté de 20 millions d'euros. Il s'adresse aux communes du département et à leurs groupements (EPCI, syndicats, ...). Ce second volet contribue à la relance de l'activité des entreprises du BTP en Isère, tout en favorisant l'émergence de projets structurants et porteurs de développement à l'échelle des territoires.

Dans ce cadre, la CCMV souhaite déposer un dossier qui porte sur la restructuration de l'Ecosite englobant l'extension de Vercors Lait, la construction du quai de transfert des ordures ménagères et la construction d'une recyclerie. Ce programme ambitieux qui répond aux critères du Département, doit être validé par le Conseil communautaire pour autoriser le Président à déposer le dossier au titre de notre territoire, avant le 31 mars.

**Le dépôt du dossier concernant la restructuration de l'Ecosite (extension de Vercors Lait, construction d'un quai de transfert des ordures ménagères et la construction d'une recyclerie) dans le cadre du plan de relance du Conseil départemental de l'Isère est approuvé.**

### **15. Approbation de l'avant projet sommaire du nouveau quai de transfert de la déchetterie de Villard de Lans**

En amont du dépôt de dossier de demande de subvention dans le cadre du plan de relance, la CCMV a engagé les études architecturales pour le projet de création d'un quai de transfert pour les ordures ménagères. Le bureau PNG architecture qui a travaillé sur ce dossier, a présenté le dossier d'avant projet sommaire. Il est donc demandé au Conseil communautaire de valider ce projet avant de poursuivre les études.

**L'avant projet sommaire du nouveau quai de transfert de la déchetterie de Villard de Lans est approuvé.**

### **16. Choix du prestataire pour les travaux pour la réalisation d'une piste forestière à Méaudre**

Pour permettre une meilleure mutualisation des moyens humains et techniques au niveau intercommunal, le Conseil communautaire du 30 novembre dernier avait approuvé que la maîtrise d'ouvrage du projet de réalisation d'une piste forestière dans les gorges du Méaudret soit confiée à la CCMV. Cette démarche de mutualisation des moyens apparaît d'autant plus opportune que la Communauté de communes est en train de finaliser le tracé de la ViaVercors entre les communes de Méaudre et de Villard de Lans.

Suite à la consultation lancée sous forme d'une procédure adaptée, il est demandé au Conseil communautaire de valider l'entreprise qui sera retenue pour mener les travaux de réalisation de cette piste forestière.

**L'entreprise PELISSARD est retenue pour effectuer les travaux de réalisation de la piste forestière de Méaudre dans le cadre de la finalisation du tracé de la ViaVercors.**

#### **17. Questions diverses**

- proposition d'amendement au Schéma départemental de coopération intercommunal : une réunion de travail du Conseil communautaire est programmée.

- subventions aux associations :

- au vu de la situation de l'École de musique itinérante des 4 Montagnes (EMI4M), il est demandé que la commission « vie associative » rencontre le bureau de l'École de musique afin d'évoquer les problèmes rencontrés par cette association,

- compte tenu du caractère intercommunal de la station d'élevage du Plateau du Vercors, la CCMV participera désormais financièrement à l'organisation des comices agricoles annuels, en lieu et place des communes.

- la Conférence territoriale des solidarités, mise en place par le Conseil départemental de l'Isère, a acté la création de deux commissions sur les thèmes suivants : « bien vieillir sur le Vercors » et « enfance famille ».

La commission « bien vieillir sur le Vercors » est présidée par Mr Michaël Kraemer en lien avec Mme Jacqueline Fougerouze (adjointe à la santé de Villard de Lans) et est composée d'un groupe de travail dont la réflexion principale concerne l'autonomie dans les EHPAD. La CCMV fournira les coordonnées des élus qui participeront à ce groupe de travail.

- la date de lancement du nouveau Cahier du Peuil est fixée au vendredi 13 mai à 18H dans les locaux de la CCMV (grande salle).

# VERCORS TOURISME



CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
26 FÉVRIER 2016



FOURNISSEUR OFFICIEL  
D'OXYGÈNE

[www.vercors.fr](http://www.vercors.fr)

Corrençon-en-Vercors

Villard-de-Lans

Les Coulmes

Méaudre

Autrans

Lans-en-Vercors

Engins

St Nizier-du-Moucherotte

# SON ACTION EN 2015

## Des priorités



- **Les relations Presse pour occuper le terrain médiatique**
- **Le Numérique plus que jamais**
- **Un événementiel fort**
- **Des filières d'activité pour mieux segmenter**
- **Des plans média pour gagner en notoriété**
- **Des rendez-vous pour séduire les futurs clients**
- **Une promotion des équipements intercommunaux**
- **La production d'images pour susciter de l'émotion**





## Entretenir une relation durable entre le territoire et les journalistes

### Les relations Presse en 2015, c'est

- Plus de 1500 retombées presse
- Une audience cumulée de **1,3 milliard** (lecteurs, téléspectateurs, internautes)
- Et un équivalent publicitaire d'environ 9 millions d'euros
- 4 dossiers presse
- 2 conférences de presse
- 13 communiqués de presse
- 16 accueils de presse :  
Grands Reportages, Le Progrès, Saveurs, Rando Balades, Motorrad, Life Magazine, MetroNews,...
- Émissions TV : Midi en France et Chroniques d'en Haut
- Journaux TV : TF1, France 2, France 3
- Un travail qui nécessite une grande réactivité face aux demandes presse quotidiennes



**Beaucoup moins  
de papier...  
Le virage  
numérique est  
pris !**

**Le digital, en  
2015, c'est :**

- **Une stratégie web**
  - Site amiral [vercors.fr](http://vercors.fr)
  - 3 mini-sites
  - Administration des sites
  - Référencement des sites
  
- **Une stratégie mobile**
  - Internet de séjour :
    - ✦ Application Vercors
    - ✦ Disponible pour Iphone, Ipad et Android
    - ✦ Version neige et version hors neige
  - Sites Responsive Design

**Pas de présence sur les réseaux sociaux  
Action développée par les offices de  
tourisme au plus près de l'info**



**6 événements  
pour générer du  
séjour et de la  
notoriété**

**En 2015, c'est**

- **Challenge Vercors**
  - 1 200 participants
- **Fête de la Forêt de montagne**
  - Environ 5 000 visiteurs
- **Critérium du Dauphiné**
- **EuroNordicWalk Vercors**
  - 3012 participants
- **Vercors Music Festival**
  - 5 100 festivaliers
- **Ultra Trail du Vercors**
  - Complet dès le mois de juin avec 1 200 participants
- **Plus de 15 400 personnes ont pris part aux grands rendez-vous intercommunaux...**



**Des segments  
de clientèles  
bien identifiés  
pour gagner en  
efficacité de  
communication**

**Le  
développement  
des filières  
d'activité en  
2015, c'est**

- **3 Sites web thématiques**
  - [viavercors.com](http://viavercors.com)
  - [bike-vercors.com](http://bike-vercors.com)
  - [vercorsbiathlonskiroue.com](http://vercorsbiathlonskiroue.com)
  - A venir : marche nordique, trail,...
- **Itinéraires connectés de marche nordique au départ de chaque village**
- **Nouvelle campagne**
  - Le Vercors, un monde... où le ski ne s'arrête jamais
  - Le Vercors, un monde... où le vélo ne se raccroche jamais
  - Le Vercors, un monde... où le trail ne s'essouffle jamais



**Quand le  
Vercors  
fait sa pub**

...

**En 2015, c'est**

- **Des plans média en amont des saisons**
- **Des insertions presse dans des grands magazines**

La Parisienne, Fly'on,...

- **Du display dans les grands quotidiens**

L'Equipe, le Monde,...

- **Les événements annoncés dans les magazines spécialisés**

Jogging, Vélo Vert,...

**Une visibilité de  
400 000 affichages de bannières web  
et 1,5 million de lecteurs**



**Le Vercors hors  
les murs à la  
rencontre des  
clients et  
prospects**

**En 2015, c'est**

- **Des salons et opérations diverses**
  - Salon des vacances de Bruxelles
  - Salon International de l'Agriculture à Paris
  - Salon du randonneur à Lyon
  - Roc d'Azur à Fréjus
- **Coordination des OT pour les opérations de proximité**
  - Nordic Day
  - Snowboard Garden festival
  - Fête de la montagne
- **Matériel d'expo et d'événementiel aux couleurs du Vercors mis à disposition des OT et des acteurs du territoire**



**La promotion  
d'une offre  
innovante...  
avec deux  
équipements  
structurants**

**En 2015, c'est**

- **ViaVercors**

- Outils de communication
- Mise en oeuvre du Plan média : 1,4 million d'exemplaires, 200 faces de bus, 150 000 habillages

*Arrières de bus Grenoble, faces de bus Valence, habillage du site Dauphiné Libéré, Insertions presse Guide du vélo, ViaRhona, Balade et Randos, Grenews, campagne display*

- Lancement de la ViaVercors le 10 mai
- Module spécifique dans l'application Vercors
- Randos connectées : l'utilisateur lance le guidage et profite du paysage et des rencontres

- **Espace Biathlon ski roue du Vercors**

- Brochure et site web en anglais
- Outils de com (tenues, matériel,...)
- Stages sportifs

2 200 nuitées générées, 150 heures de cours ESF

Retombées médiatiques : audience de 8,2 millions



## Le multimédia pour produire du contenu

En 2015, c'est

- **Des productions d'images :**
  - Fat Bike,
  - ViaVercors,
  - VTT
  - Espace Biathlon ski-roue vu d'en haut (drone)
  - UTV, ...
- **Une chaîne youtube spécialisée**
- **Des photos libres de droit**
- **Médiathèque (presque 1 000 photos) mise à disposition de nos partenaires, des OT et des adhérents**



# L'équipe et le budget de Vercors Tourisme



- 3, 2 ETP depuis 2015 grâce au renfort apporté par l'OT d'Autrans. Mise à disposition de 0,5 ETP nous permettant de faire face aux demandes presse de plus en plus importantes et à l'événementiel grandissant.
- Un budget de 300 000 euros apporté à 85 % par la CCMV. De cette subvention dépendent les actions de Vercors Tourisme.
- Une subvention 2016 d'un montant identique à 2015 nous permettrait de conserver l'équipe et le volume d'action actuels.

# La feuille de route en 2016 : France et Europe



## Deux niveaux de promotion

### 4 MONTAGNES

- Marché France
- Développement de filières d'activité
- Bassins Ile de France, Provence, Nord, Bretagne, Lyon
- Des idées, une même équipe énergique, un budget apporté par la CCMV
- Un volume d'actions important

### INSPIRATION VERCORS

- Marchés belge, suisse et à moyen terme allemand
- Mise en œuvre des plans d'actions par Vercors Tourisme
- Un dossier CIMA-POIA
- Financement 100 % du projet par l'Europe, l'Etat et les EPCI du massif (actions + ETP)



## **Vercors Tourisme**

**est le bras  
armé de la  
CCMV depuis  
28 ans.**

**Réflexion sur la stratégie  
et l'organisation intercommunale  
et massif en cours**

**Rôle de VT impacté par cette nouvelle  
organisation**

**Mais aujourd'hui se posent déjà les  
questions du rôle de VT et de l'échelon  
intercommunal**

- périmètre d'action**
- utilisation du logo et vitrine web**

**Nécessité que la CCMV réaffirme l'exercice  
de sa compétence promotion touristique  
et sa légitimité dans ce domaine.**

**Merci de votre attention et votre confiance.  
Nous sommes à votre écoute.**